

# SOLIGNAC

INFO  
MUNICIPALE



Juillet 2010

# SOMMAIRE

## Le mot du Maire

### P 1

Le prix de l'eau  
Le point sur le P.L.U.

### P 2

Village Seniors

### P 3

Atelier Mémoire  
8 mai : remise de diplômes

### P 4

Défibrillateurs  
PSC1  
Le Secours Populaire en  
Haïti

### P 5

Coup de projecteur sur ...  
les pharmaciens

### P 6 & 7

Le Pôle Jeunesse

### P 8

La Fête des associations  
Merci aux Judokas  
Nuisances sonores

### P 9

L'Oeil Ecoute  
Festival 1 001 Notes

### P 10

Solidarité Tiers Monde  
Section informatique

### P 11

Télobus : bilan  
Etat civil

### P 12 & 13

Conseils municipaux  
Budget 2010

### P 14

Marchés des Producteurs  
de Pays  
La Fête des écoles



# Le mot du Maire

Enfin, l'été arrive et semble s'installer progressivement. Nous l'attendions tous, après cet hiver long et rigoureux. Les manifestations s'annoncent, certaines ont déjà eu lieu. A partir du calendrier de notre site Internet [www.solignac.fr](http://www.solignac.fr), en ligne depuis les premiers jours de mai, vous pouvez avoir connaissance, au jour le jour,

des événements de la commune. Quand cela est possible et pour vous donner un aperçu de certaines manifestations, des photos sont visibles, pendant quelques jours, sur le site, cela a été fait pour le marché aux fleurs des écoles, pour les rencontres photographiques,...

A ce jour, de nombreux internautes ont visité notre site, n'hésitez pas à le consulter régulièrement si ce n'est déjà fait.

Notre budget 2010 a été présenté et voté en Conseil Municipal en mars dernier. La gestion de ce budget nous permet, encore cette année, de ne pas augmenter le taux des taxes d'habitation et foncières. Elle nous permet, également, de préserver un certain niveau d'investissement :

- travaux importants sur les immeubles communaux, l'abbatiale, l'école Val de Briance, afin de conserver notre patrimoine,
- acquisitions immobilières : possédant peu de réserves foncières, un terrain jouxtant l'école Joseph Mazabraud est en cours d'acquisition, de même qu'une maison, place de la Briance (maison CARTIER) pour y installer un commerce de petite restauration manquant sur notre village en période estivale et même les week-ends. Nous sommes désormais propriétaires du terrain attenant à la grange (Pôle jeunesse) côté rue des Fossés.

Une réunion publique d'information sur la poursuite des travaux concernant la construction de la station de traitement et du collecteur des eaux usées de Solignac-Le Vigen a eu lieu le 24 juin dernier. Vous pouvez consulter, sur notre site Internet, le diaporama présenté. Les travaux commenceront, pour la station, dans la deuxième quinzaine de juillet et pour le collecteur, qui va de la station au Vigen, en septembre.

Au fil de votre lecture, vous allez trouver un article concernant l'atelier mémoire. Cette activité existe à Condat-sur-Vienne et au Vigen, mais n'existe plus à Solignac, certainement faute de participants ! Pourquoi ne pas l'envisager sur notre commune ?

Il y a un an nous évoquions la création d'un Pôle Jeunesse et lançions deux questionnaires à destination des jeunes et de leurs parents. A ce jour, la réflexion se poursuit.

Pour cet été, nous avons décidé l'ouverture de locaux, dans une partie de la grange achetée en 2009, à destination des jeunes de Solignac âgés de 11 à 17 ans.

Nous leur confions ce lieu en espérant qu'ils en feront bon usage et leur souhaitons un bel été à Solignac.

Bonne lecture pour ce 3<sup>ème</sup> bulletin municipal de l'année 2010.

Il est toujours rédigé par la même équipe mais sa conception sera faite, désormais, par le bureau de dessin D. VALLE à chaque parution.

Le Conseil Municipal et moi-même restons toujours à votre écoute.

En cette période estivale, je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

**Yvette AUBISSE**

Commission de rédaction :  
Yvette Aubisse, Anne-Marie Chatard, Robert Laffitte,  
Fabrice Record, Colette Roubet  
Responsable de la publication : Marie-Claude Naudon  
Photos intérieures : Mairie de Solignac  
Couverture : Alain Lafeuille  
Photos : Mairie de Solignac et Jean-Claude Chanconie  
Fête des écoles et audition de l'école de musique

Conception  
**BUREAU DE DESSIN**  
**D. VALLE**

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX  
Tél. 05 55 70 32 84 - Fax 05 55 70 48 36

# Baisse du prix du m<sup>3</sup> d'eau potable pour l'usager de Solignac

Après des années de lourds investissements nécessaires à l'amélioration de la qualité du service public de l'eau potable, le Syndicat Intercommunal Vienne Briance Gorre auquel nous adhérons a pris deux décisions :

- Voter une diminution des produits de surtaxe prélevés sur les usagers pour le compte du Syndicat tout en lui permettant de poursuivre ses investissements devenus moins lourds au fil des années.
- Négocier avec le délégataire (SAUR) une réduction de la part lui revenant au titre des frais d'exploitation du patrimoine syndical, en application d'un des articles de la convention de délégation du service public autorisant cette possibilité.

Les usagers domestiques du ressort de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne assujettis à la redevance contre la pollution, ce qui est le cas de la Commune de Solignac, verront donc en 2010 leurs factures d'eau potable ainsi décomposées (comparaison à 2009) :

| ANNEES                                                                                                                                 | 2009            | 2010             | Variations 2009/2010 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|----------------------|
| <b>1° Parties fixes</b>                                                                                                                |                 |                  |                      |
| a) S.A.U.R.                                                                                                                            | 26,10 €         | 18,80 €          | - 27,97 %            |
| b) Syndicat                                                                                                                            | 21,30 €         | 18,80 €          | - 11,74 %            |
| <b>TOTAUX</b>                                                                                                                          | <b>47,40 €</b>  | <b>37,60 €</b>   | <b>- 20,66 %</b>     |
| <b>2° Consommation proportionnelle</b>                                                                                                 |                 |                  |                      |
| c) Part S.A.U.R. (1 à 3 000 m <sup>3</sup> )                                                                                           | 0,8623 €        | 0,7200 €         | - 16,50 %            |
| d) Surtaxe syndicale                                                                                                                   | 0,5550 €        | 0,5270 €         | - 5,05 %             |
| <b>TOTAUX</b>                                                                                                                          | <b>1,4173 €</b> | <b>1,247 0 €</b> | <b>- 12,02 %</b>     |
| <b>3° Redevances</b>                                                                                                                   |                 |                  |                      |
| e) Lutte contre la pollution                                                                                                           | 0,2200 €        | 0,2300€          | + 4,55 %             |
| f) Prélèvement                                                                                                                         | 0,0423 €        | 0,0438 €         | + 3,55 %             |
| <b>TOTAUX</b>                                                                                                                          | <b>0,2623 €</b> | <b>0,2738 €</b>  | <b>+ 4,38 %</b>      |
| <b>4° Taxes</b>                                                                                                                        |                 |                  |                      |
| g) T.V.A. : 5,50 % sur tous les produits                                                                                               |                 |                  |                      |
| Montant toutes taxes et redevances comprises de la facture annuelle pour une consommation de 120 m <sup>3</sup> , partie fixe comprise | 262,64 €        | 232,21 €         |                      |
| <b>Prix du mètre cube</b>                                                                                                              | <b>2,1887 €</b> | <b>1,9351 €</b>  | <b>- 11,59 %</b>     |

Il est à noter que seules les redevances d'Etat (lutte contre la pollution et prélèvement), non maîtrisées par le Syndicat Vienne Briance Gorre, sont en augmentation et grèvent le taux de diminution du prix du service public et de l'eau potable.

## Le point sur le

PLU

Dans le bulletin municipal d'avril 2009, nous vous avons donné les grandes étapes de l'élaboration du PLU. Il nous faut, à ce jour, compléter votre information.

En février 2010, le rapport du commissaire-enquêteur donnait un avis favorable. Cependant, à l'issue du dernier examen par la DDE, compte tenu de l'importance des modifications à apporter au règlement notamment, la Préfecture a demandé à la commune de soumettre le document à une nouvelle enquête publique.

Après décision du Conseil Municipal prise le 10 juin à l'unanimité, le PLU est actuellement soumis pour 3 mois aux personnes publiques associées. Une nouvelle enquête aura lieu à l'automne pour une application effective, après approbation, début 2011.



## Un village « Seniors » pour Solignac ?

Au cours du premier trimestre de cette année, nous avons lancé une enquête sur l'opportunité de créer un village « seniors » à Solignac.

65 réponses exploitables ont été reçues concernant 21 femmes, 10 hommes et 34 couples, les âges variant de 65 à plus de 85 ans.

C'est un succès pour ce type d'enquête qui ne concernait qu'une partie de la population de notre commune.

Quatre grands thèmes ont été abordés :

- Quel logement occupez-vous actuellement ?
- Quel type de logement souhaiteriez-vous occuper ?
- De quels services ou prestations souhaiteriez-vous bénéficier ?
- Quelles remarques ou suggestions pouvez-vous faire ?

Bien évidemment les réponses ont été très variées mais leur analyse permet de révéler des tendances :

- 1) La grande majorité des habitants de Solignac ayant répondu résident dans une maison (91%) dont la surface varie de 51 à 100 m<sup>2</sup> dont ils sont le plus souvent propriétaires. Plus de 80% considèrent que leur logement actuel est adapté à leurs besoins.
- 2) S'ils devaient déménager, ils souhaiteraient aller dans une maison (63%) d'une surface de 50 à 70 m<sup>2</sup> (57%), avec deux chambres (42%) dont ils seraient locataires (80%), qui posséderait un garage et, pour certains, un jardin.
- 3) En majorité les personnes ayant répondu souhaitent avant tout :
  - Etre proches des services publics et des commerces,
  - Etre proches des services médicaux.

Puis viennent les préoccupations concernant les transports, les actions d'animation et de loisirs.

Les prestations attendues concernent :

- Le ménage
- La restauration et le portage de repas à domicile
- Les facilités liées au transport et l'accompagnement dans les déplacements et enfin l'aide relative aux formalités administratives.

Le fait d'être entourés par des retraités n'est pas une préoccupation.

53 personnes ont répondu à la question : « Seriez-vous prêt à déménager pour un logement qui répondrait à vos attentes ? » 17 ont répondu par l'affirmative soit 32%.

- 4) La question précédente doit être liée à d'autres remarques et suggestions. En effet nombreuses sont les personnes qui souhaitent rester dans leur logis actuel dans l'immédiat car :
  - Elles ne sont pas prêtes
  - Leur logement convient à leur vie du moment
  - Elles n'ont pas envisagé un changement, etc...

et cela est bien compréhensible. Mais certains font la remarque juste : la vie, les conditions de vie peuvent changer alors...

Alors nous pensons que cette enquête nous permet de poursuivre notre réflexion sur la réalisation de ce village « seniors ».

Nous allons donc rechercher les solutions les mieux adaptées à cette réalisation que nous considérons comme un atout supplémentaire pour notre village.

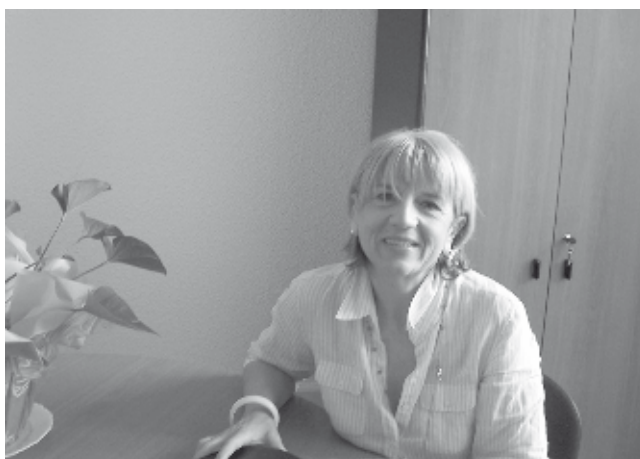
L'association de coordination en faveur des retraités et des personnes âgées, dirigée par Béatrice TOURAT, est une instance cantonale que nous vous avons présentée dans le bulletin municipal d'Octobre 2008.

Ce sont quelques 1500 personnes âgées de 60 à 85 ans qui peuvent accéder aux services ou aux activités de l'Association cantonale, dont l'atelier de stimulation mnésique plus communément appelé l'« Atelier Mémoire ». Créé et animé par Béatrice TOURAT, il fonctionne pendant toute la période scolaire au Vigen et à Condat, mais pas à Solignac.

#### **Comment fonctionne cet « Atelier Mémoire » ?**

Assis autour d'une grande table, les élèves font travailler leur mémoire en répondant à des séries de questions et de tests portant sur la culture générale, le calcul, l'observation (visuelle, auditive).

# ATELIER MEMOIRE



Dans cet atelier, Béatrice TOURAT s'applique à maintenir un climat ludique, sans esprit de compétition. Le but est que les participants y trouvent aussi l'opportunité de s'intégrer à un groupe, naturellement et avec plaisir.

Cet atelier gratuit pourrait avoir lieu les mardis de 14h30 à 16h30, une fois par semaine ou tous les 15 jours, dans une salle municipale.

Pour les personnes éloignées, un ramassage pourrait être envisagé.

Cet atelier ne pourra fonctionner qu'avec un nombre significatif de participants. Venez vous inscrire auprès de Béatrice Tourat au **05 55 30 80 30**. Pourquoi les habitants de Solignac ne bénéficieraient-ils pas de cette activité !

## 8 mai 2010 : remise de diplômes d'honneur

*Après la cérémonie au monument aux morts, six anciens combattants ou résistants de Solignac ont reçu un diplôme d'honneur pour service rendu à la France :*

*Madame Nicole Guyonnaud, Messieurs Charles Faurel, René Brujaud, Robert Lesport, Paul Roulière et Maxime Narbonne.*

*Seuls Messieurs Narbonne et Roulière avaient pu faire le déplacement. Ce sont les écoliers qui leur ont remis leur diplôme en présence de Monique Boulestin, députée, et d'Annick Morizio, conseillère générale.*



*Un vin d'honneur clôturait cette émouvante manifestation.*

# DEFIBRILLATEURS CARDIAQUES

La 3<sup>ème</sup> et dernière séance d'initiation à l'utilisation du défibrillateur cardiaque s'est déroulée le 27 mai dernier. La foule ne fut pas encore au rendez-vous et nous le déplorons car plus de personnes sont formées, plus on a de chance de sauver une vie !

Nous remercions les pompiers, les infirmiers et les infirmières ainsi que le pharmacien qui ont animé les séances de réanimation.



**Les pompiers**



**Les infirmières et le pharmacien**

# PSC 1

Suite à une entrevue avec les pompiers de Limoges, lors de la séance d'initiation au défibrillateur, et dans le but de protéger la population, nous vous avisons qu'il est possible de suivre une formation PSC 1 (Premiers secours Civique 1). Celle-ci vous permettrait d'apprendre les premiers gestes de secours et de survie et également de pouvoir intervenir lors d'une mise en danger d'autrui. Cette formation peut-être suivie individuellement ou par groupe de 10 à 12 personnes. Le prix est en fonction du choix de la formation. Elle est de **45 euros à titre individuel** et de **40 euros, à titre collectif, par tête**. Elle s'effectue sur 4 à 5 soirées, de 20h00 à 23h00, en semaine, de préférence au centre de secours de la ZUP à Limoges. Mais, il y a une possibilité de la faire à Solignac, en fonction du nombre d'inscrits. Elle concerne toute la population, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle. Si vous êtes intéressés, **venez vous inscrire en Mairie, dès aujourd'hui**. La formation peut débuter au mois de septembre s'il y a suffisamment d'inscriptions.

Pour ceux qui ont déjà effectué la PSC 1, vous pouvez améliorer vos compétences concernant les premiers secours et par conséquent, évoluer dans les techniques. **Cette formation de recyclage coûte 30 euros**. Vous pouvez la réaliser en même temps que ceux qui effectueront la PSC 1 ou par petits groupes.

Nous vous attendons très nombreux,

**Parce qu'un jour, la vie de l'un des vôtres peut dépendre de vous.**

## LE SECOURS POPULAIRE EN HAÏTI

Le Conseil Municipal a récemment décidé d'accorder au Secours Populaire une aide de 500 euros destinée aux sinistrés haïtiens. Ces fonds serviront à financer les projets de reconstruction d'une école et d'une cantine pour 600 enfants dans le village des Orangers à Jacmel (8 000 habitants avant le séisme) en partenariat avec l'association ACEM Haïti 87 (Association contre l'Enfance Maltraitée) qui dispose sur place d'un réseau de correspondants et d'adhérents.



L'objectif est d'ouvrir l'école à la prochaine rentrée scolaire et la cantine en fin d'année 2010.

En février, le Secours Populaire de la région Limousin a organisé une mission à Jacmel, conjointement avec les Pompiers de l'Urgence Internationale. Une autre délégation est partie fin mai afin de suivre l'évolution des travaux et étudier la faisabilité d'un projet d'aide aux paysans locaux (construction de poulaillers, d'un moulin à maïs et d'un magasin communautaire).

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des réalisations.

# Coup de projecteur sur...

## LA PHARMACIE DE LA BRIANCE – 3, place Georges Dubreuil

Nous vous invitons à faire plus ample connaissance avec Myriam SAINT-MARCOUX et Arnaud BARRET, nos sympathiques pharmaciens.



### ***Pouvez-vous vous présenter, ainsi que vos deux employés ?***

MSM : Originaire de Clermont Ferrand, je suis arrivée dans la région il y a une dizaine d'années. Nous avons repris la pharmacie Porte le 1<sup>er</sup> avril 2006. Je pense que nous avons une bonne étoile car nous sommes très heureux ici, les gens nous ont tout de suite acceptés, des liens se sont créés avec les clients. Le village est très sympathique.

AB : Je suis né à Guéret en Creuse, j'ai fait mes études à Limoges. Dernièrement, j'ai passé mon diplôme d'homéopathie. Corinne et Françoise travaillaient avec Monsieur Porte, nous sommes très contents de les avoir gardées car ce sont des salariées comme on n'en trouve plus beaucoup. Elles aiment leur travail, sont disponibles et cherchent toujours à se perfectionner.

### ***En dehors des médicaments, que peut-on trouver dans votre pharmacie ?***

MSM : Nous proposons du matériel médical à la location et à la vente (lit médicalisé, table de lit, fauteuil roulant, béquilles, pèse-bébé, tire-lait...).

AB : On subit la concurrence des magasins d'orthopédie à Limoges alors que l'on fait la même chose : la contention, l'incontinence à des prix aussi compétitifs. Au début, on avait l'image de « la petite pharmacie avec des tarifs élevés ». Depuis notre arrivée, à force de travail, on essaye de faire le maximum pour être dans la moyenne des prix du marché. On ne veut plus donner l'image de la pharmacie de dépannage. Les gens ne doivent pas hésiter à venir nous voir, nous ferons toujours le maximum pour les satisfaire.

MSM : En parapharmacie, nous avons développé une très large gamme de produits, dont Solibio bien sûr... Les gens apprécient cette diversité.

### ***Quels conseils vous demande-t-on le plus souvent ?***

MSM : Généralement, on nous pose des questions relatives aux rhumes, maux de gorge, piqûres d'insectes,

problèmes dermatologiques chez les enfants. Beaucoup ont encore le réflexe de nous demander des conseils avant d'aller chez le médecin. Arnaud et moi, nous nous relayons puisque la loi nous impose la présence permanente d'un pharmacien.

### ***Ressentez-vous à votre niveau les effets de la crise et les problèmes sociaux en découlant ?***

AB : On est un peu privilégié à Solignac, les habitants du coin ont, dans l'ensemble, un pouvoir d'achat conservé. Mais il est vrai qu'avec tous les produits déremboursés, les gens font de plus en plus attention. On ne ressent pas encore la crise ici comme c'est le cas en centre ville de Limoges. Mais il existe d'autres problèmes sociaux très importants et graves.

MSM : Je crois que la pharmacie en général est un des derniers lieux de confiance dans un village, les gens parlent beaucoup au comptoir et se confient énormément. On conseille par exemple des produits un peu plus énergétiques aux personnes âgées qui se nourrissent moins car elles n'ont plus envie de manger.

### ***Même si les travaux effectués prouvent le contraire, les gens s'inquiètent encore d'un éventuel départ de l'officine vers Le Vigen. Pouvez-vous les rassurer ?***

AB : On a beaucoup investi parce que c'était nécessaire, il fallait pérenniser notre activité. La pharmacie, comme toutes les professions, est touchée par la crise et par plein de réformes. Il faut savoir que certaines officines de Limoges sont en redressement judiciaire. L'économie n'allant pas très bien, il faut aller de l'avant. On ne peut pas laisser une pharmacie s'installer au Vigen. Il faut que les gens aient conscience qu'il ne peut pas y avoir deux pharmacies viables dans deux villages aussi proches l'un de l'autre. On perdrait la moitié de la clientèle, ce qui serait dramatique vu les emprunts que nous avons contractés. Nous sommes très peiné d'entendre ces bruits alors que l'on fait un gros travail d'investissement financier et social depuis 4 ans. Fait rassurant pour nous, la population du Vigen n'est pas suffisante pour l'instant.

MSM : Au niveau national, on est dans une politique de réduction du nombre de pharmacies, mais les transferts sont possibles. Certaines officines de Limoges ne sont pas bien en centre ville et cherchent à aller en périphérie. Cela nous inquiète. Mais, Arnaud faisant maintenant partie du Conseil de l'Ordre du Limousin, nous sommes au courant des lois et très vigilants !

**Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 (souvent jusqu'à 20h) et le samedi de 9h à 13h.**

**Tél. – Fax 05 55 00 51 30**

**Stationnement facile  
Place pour handicapé devant l'entrée**

**Livraisons gratuites à domicile de matériel et de médicaments à Solignac et dans les communes limitrophes**

# Pôle Jeunesse « La Grange »

Durant le deuxième semestre 2009, la municipalité avait lancé deux questionnaires destinés l'un aux jeunes de 11 à 17 ans de notre commune, l'autre à leurs parents. Ceci avait été fait dans le but d'enrichir notre réflexion sur la mise en œuvre d'un futur « Pôle Jeunesse ».

Depuis, un groupe de travail, composé de neuf membres du conseil municipal, se réunit régulièrement afin d'analyser les besoins, dégager une synthèse et envisager des actions destinées aux jeunes pré ados et ados de notre commune.

## Résumé des réponses au questionnaire jeunes :

- 28 jeunes, autant de filles que de garçons, ont répondu au questionnaire (24 collégiens et 4 lycéens).
- 10 habitent dans le bourg, 18 dans les hameaux ; les  $\frac{3}{4}$  ont un vélo.
- 26 d'entre eux pratiquent une ou des activités durant l'année scolaire ou pendant les vacances :
- **sur place**, judo, tennis, vélo, kayak, équitation, ordinateur, foot, bricolage, lecture, accueil de loisirs, écoute musique, TV, randonnée, activité manuelle ou artistique ;
- **sur d'autres communes**, danse, hand, musique, athlétisme, escrime, roller-skate, scout, rugby, mjc, badminton, piscine, motocross, quad, accro branche, bowling, cinéma, shopping, parc attraction.
- La grande majorité d'entre eux voudrait découvrir ou pratiquer des nouvelles activités, rencontrer d'autres jeunes, et surtout avoir un lieu dédié à la jeunesse. Les besoins sont plus importants pendant les vacances ou les fins de semaine et mercredis de l'année scolaire.
- Parmi les idées de projets ou d'actions exprimées, beaucoup souhaitent l'organisation de soirées ou journées à thèmes, de sorties, notamment vers Limoges, de séjours à la neige ou à la mer ...

**Pour information, la population des jeunes de 11 à 17 ans de Solignac est de l'ordre d'une centaine.**

## Résumé des réponses au questionnaire parents :

- 16 parents ont répondu, représentant 23 enfants de 11 à 17 ans.
- 10 habitent dans le bourg et 6 dans les hameaux.
- Les attentes, globalement, sont les mêmes que les besoins exprimés par les jeunes.

La commune a acquis la grange face à la gendarmerie ainsi qu'un terrain attenant en dessous. D'autre part, par convention, nous avons la disposition du grand terrain situé entre cette grange et le cimetière. Des conclusions du groupe de travail municipal se dégageront les grandes lignes de la réhabilitation de la grange pour les jeunes. Des dossiers de demande de subventions seront déposés prochainement.

Depuis fin avril, le groupe de travail municipal a souhaité rencontrer des volontaires, parmi les jeunes ou parents ayant répondu aux questionnaires, pour imaginer ensemble les projets ou fonctionnements possibles de ce Pôle Jeunesse que nous avons décidé d'appeler, du moins pour commencer, « La Grange ». Les échanges ont été fructueux, une dizaine de jeunes et quelques parents participent à cette réflexion. Des pistes sont à l'étude comme la mise en place d'un accueil de jeunes pour les plus de 14 ans, l'aide à l'émergence d'une association junior ...

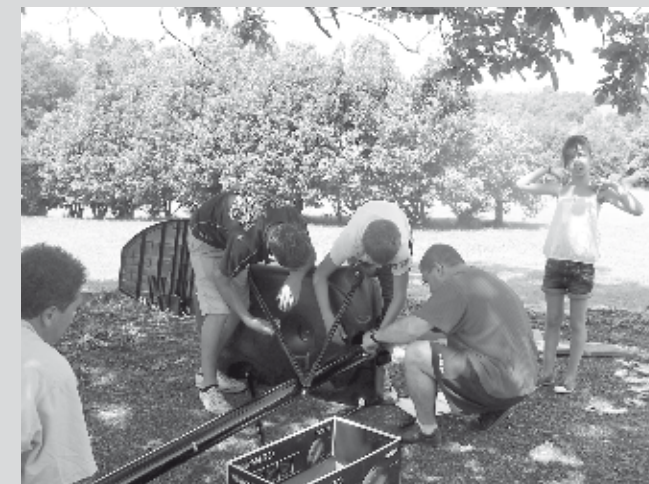
Il est nécessaire d'envisager la mise à disposition d'un animateur professionnel référent (à temps partiel) afin de mettre en place les actions envisagées et d'aider les jeunes à développer leurs projets. La Caisse d'Allocations Familiales peut soutenir financièrement la commune dans cette perspective dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé en février dernier.

Sous l'impulsion d'Yvette Aubisse, l'équipe municipale a souhaité que « La Grange » soit un lieu accessible aux jeunes dès cet été. En attendant le projet définitif, des travaux ont été programmés pour rendre plus agréables les extérieurs et la partie logement du bâtiment.

Suite aux échanges avec les jeunes, des mobiliers et jeux ont été achetés (en occasion ou en neuf), complétés par des dons. Ils ont fait l'objet d'une installation le dimanche 4 juillet.

Ce jour-là, une dizaine de jeunes et autant d'adultes (parents, élus) ont travaillé dans la bonne humeur à l'installation des lieux pour leur utilisation estivale par les jeunes. Le midi a été l'occasion du partage d'un repas convivial. En fin d'après-midi, un règlement d'utilisation des lieux et les modalités d'inscription ont été définis.

**Pour tout renseignement concernant le Pôle Jeunesse « La Grange », ouvert, cet été, aux jeunes de la commune âgés de 11 à 17 ans, vous pouvez contacter la mairie.**



- Quelques photos de la journée d'installation du dimanche 4 juillet -

# Fête des associations de Solignac du dimanche 19 septembre 2010

La municipalité a souhaité mettre à l'honneur son tissu associatif en proposant la mise en œuvre, cette année, d'une fête des associations locales. Le but est double, d'une part faire découvrir ou mieux connaître nos associations qui proposent des activités à des centaines d'adhérents ou des manifestations à des publics nombreux, d'autre part animer le village par une journée ouverte à tous et gratuite.

Les associations, en grande majorité, ont répondu favorablement et la date du dimanche 19 septembre prochain a été choisie. Pour beaucoup d'associations, c'est la période de la reprise des activités annuelles donc un moment judicieux pour se faire connaître. Ce jour-là sera également « journée du patrimoine », d'où la venue de nombreux visiteurs.

Alors retenez bien cette date ! Déjà une quinzaine d'associations sont partantes et plusieurs réunions ont permis de fixer les grandes lignes. Il y aura des jeux, des animations, des expos dans tout le village. La fête se déroulera place Georges Dubreuil, dans une partie de l'Abbaye, à la salle des fêtes, à la salle de la Fanfare, place de la Briance, au moulin, sur les terrains de l'Abbaye, au stade. La fête sera riche dans sa variété et sa convivialité (vous pouvez faire confiance aux associations). Elle sera ouverte de 10 h à 17 h.

- Un programme sera largement distribué début septembre -



## MERCI AUX JUDOKAS !

La fin de saison 2009-2010 du Judo-Club Val de Briance a été marquée par la remise des récompenses qui a eu lieu à la salle des fêtes de Solignac, le mardi 15 juin dernier, en présence des membres, de leur famille et de leurs amis.

A cette occasion, le président M. Régis MOTTET a remis un chèque de 150 euros à un représentant de la municipalité de Solignac au bénéfice du Centre Communal d'Action Sociale. Cette somme récoltée lors du Tournoi des Couleurs 2010 sera destinée à aider une famille en difficulté, pour permettre à un enfant de pouvoir s'inscrire à une activité sportive (judo ou autre), à la rentrée 2010-2011.



## Nuisances sonores

La belle saison est revenue avec, certes, ses mélodieux chants d'oiseaux mais aussi son orchestre d'instruments dissonants tels que tondeuses, tronçonneuses, coupe-bordures, taille-haies, tracteurs, scies,... et même, parfois, musique tonitruante !

Comme chaque année, nous vous invitons à respecter le repos du dimanche. Les retraités et les inactifs ont le choix du jour de la semaine pour faire leurs travaux extérieurs, les actifs beaucoup moins. Cependant nous vous demandons d'éviter des activités trop bruyantes à partir du dimanche à midi, mais aussi au moment des repas et aux heures tardives, afin que chacun savoure le calme qu'il espérait trouver en choisissant d'habiter Solignac.

C'est une question de respect des autres et de civisme.



La 23<sup>ème</sup> édition des Rencontres Photographiques de Solignac a pris fin le 13 juin dernier.

Autour du thème de « Compositions », six expositions étaient présentées durant ces dix jours de rencontres, de conférences et de lectures publiques.

Cette année, à nouveau, l'accueil des enfants des écoles primaires de la commune a été l'occasion d'ateliers de lectures commentées et guidées des œuvres exposées. Mais cette année 2010 est marquée principalement par la présentation de la création issue de la résidence artistique qui associa une photographe Christiane Sintès et un écrivain Ahmed Kalouaz. **Les deux artistes ont pris comme lieu de leur création le territoire de Solignac.** Un livre et une exposition, fruits de leur travail, montrent ce qu'un lieu et ses paysages peuvent initier en termes de visions sensibles et esthétiques. Il n'est pas neutre d'avoir choisi la photographe Christiane Sintès. Celle-ci, en effet, réalise ces photographies au moyen d'un appareil qui, aujourd'hui, appartient au patrimoine photographique, le sténopé : simple boîte munie

## L'œil écoute

Christiane Sintès  
*photographies*  
Ahmed Kalouaz  
*texte*

### Traversées



Galerie L'œil écoute  
Editions Le bruit des autres

d'un trou faisant office d'objectif et obligeant à des temps de poses très longs, alliant ainsi symboliquement patrimoine paysager de notre commune et patrimoine d'une technique aujourd'hui révolutionnée.

Ainsi Christiane Sintès propose des évocations de nos paysages, une mémoire intemporelle de ceux-ci alliée à sa sensibilité sans cesse en quête d'un passé revisité.

Soumises à l'écrivain Ahmed Kalouaz, ces images ont provoqué en lui un désir d'écrire des textes revisitant sa propre mémoire, ses propres souvenirs, preuve que ces photographies, si elles s'appuient sur des lieux bien réels, sont, par la force des paysages de Solignac, inscrites dans un temps indéfini.

Ce livre, ses images et ses textes montrent que Solignac est source d'inspiration, de création sensible et esthétique. C'est pour ces raisons que le Conseil Municipal a soutenu et accompagné ce projet.

A partir de début août, ce livre sera en vente au prix de 18 euros, à la mairie et à l'office de tourisme.

## Au programme de l'été : Festival 1001 notes

La commune est partenaire cette année du Festival regroupant l'Été musical de Saint-Robert, les Estivales du Chalard et l'Été musical de Saint Léonard.

Programmation prestigieuse à découvrir sur [www.festival1001notes.com](http://www.festival1001notes.com)

A l'Abbatiale de Solignac :

**le jeudi 5 août**, à 20h, « le Maître et le Maître », Jordi Savall et Christophe Coin, duo de violes de gambe,

**le samedi 14 août**, à 20h, les Folies Concertantes, avec l'Orchestre de Chambre de la Nouvelle Europe (direction Nicolas Krauze) et Henri Demarquette (violoncelle).

# COMITE SOLIDARITE SOLIGNAC - LE VIGEN TIERS-MONDE/BURKINA-FASO

Lors de la dernière réunion du bureau, il a été décidé de l'arrêt des activités de l'association. Les causes principales sont le manque d'effectif après le départ de plusieurs membres (décès, déménagements...) et l'âge croissant des autres.

La décision de stopper cette belle aventure a été longue et difficile à prendre mais chacun doit être fier du travail accompli depuis 1985.

Voici quelques chiffres révélateurs :

- ➔ Envoi d'un conteneur de 30m<sup>3</sup> de matériel médical offert par le CHU de LIMOGES,
- ➔ Envoi de 954 colis de 3 kilos de médicaments,
- ➔ Aide au financement de plusieurs projets pour un total de 59 104 € (aide au dispen-

saire de DJIBO, rénovation du centre médical et formation professionnelle de jeunes à BARSALOGHO, rénovation et construction d'écoles à FOUBE et GUEN-BILA, etc...).

Toute l'équipe remercie chaleureusement les différentes municipalités de SOLIGNAC et LE VIGEN, l'Office de Tourisme de SOLIGNAC, les Oblats, les associations, les commerçants et toutes les personnes qui ont cru et aidé à la réussite des différents projets : subventions, dons, aide matérielle, achats de gâteaux, vêtements, objets de brocante et... encouragements.

Un grand merci également à Yaya SENOU, Chantal POTVIEGE et Pierre LAMBERT, Maryse et Philippe ROCHE, l'ONG Enfants et Développement basée à PARIS et à tous les burkinabés rencontrés au cours de ces 25 dernières années. Les moments passés à leur côté nous auront offert une bien belle leçon de vie !



## La section Informatique de Culture et Loisirs Val de Briance

L'informatique à la portée de tous

Depuis Janvier 2010, la toute nouvelle section informatique a permis à 16 personnes, sur les 35 qui s'étaient inscrites, de se familiariser avec l'ordinateur, l'environnement Windows, Internet. Les cours sont dispensés le mardi-après-midi et le jeudi soir et vont être étendus, dès la rentrée de Septembre, grâce à l'aide de nouveaux bénévoles.

Nous espérons donner satisfaction à toutes les demandes en attente, pour le module initiation, mais également à de nouveaux inscrits que nous souhaitons être nombreux afin d'assurer la pérennité de la section.

Nous envisageons, en parallèle, de proposer des formations thématiques telles que la retouche photo, le tableur ou le traitement de texte.

Afin de proposer un programme adapté aux personnes intéressées, nous les invitons à nous faire part sans plus attendre de leurs besoins par courriel à l'adresse de la section : [clvbsectioninformatique@laposte.net](mailto:clvbsectioninformatique@laposte.net)

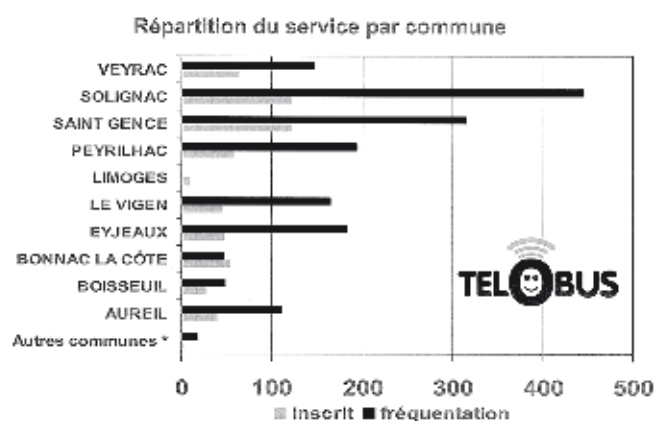
Vous pouvez aussi vous inscrire sur le site internet de la commune du Vigen : [www.le-vigen.fr](http://www.le-vigen.fr)

C'est en fonction de vos demandes que nous pourrions envisager la mise en œuvre de ce type de formations.



## Un succès à Solignac !

Le 17 mai 2010, l'agglomération a dressé un bilan de l'utilisation du Télobus dans les 17 communes. Et c'est Solignac qui détient le record d'inscriptions (juste devant Saint-Gence) : 122 inscrits en 2009. Record aussi de l'utilisation de ce service, loin devant les autres communes. Cela s'explique sans doute par le manque de lignes régulières en direction de Limoges.



Qui utilise Télobus dans les communes de l'agglomération ?

51% : < 18 ans

7% : 18 ans - 26 ans

24% : 26 ans - 65 ans

18% : > 65 ans

Nous constatons que ce sont les jeunes qui l'utilisent majoritairement. Ce service de transport à la demande a donc toute sa place dans nos communes « urbaines » qui, tout en étant proches de la ville, ne bénéficient pas de services réguliers pour s'y rendre.

Pour vous inscrire à Télobus : **05 55 34 87 47**



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

- 08 avril **MOLINIER Adèle Marie** Les Gallands  
**MAINGUY Nathanaël Paul Hector** 12, avenue d'Obernai  
 03 mai **CHANTEREAU Maxence** Château Blanc  
 26 mai **FLOQUET Charly** 19, Les Hauts d'Envaud

### MARIAGES

- 17 avril **MONBUREAU Jean-François Georges Louis** et **LAULIAC Coralie Jeanne Marie**  
 Chemin St Jean Baptiste  
 29 mai **MANUCH Maxime** et **TROLIO Rachel**  
 Envaud  
 19 juin **RIBIERRE Olivier Michel Lucien Jean** et **LEVI Delphine Alice Odette**  
 Bois de Maury

### DECES

- 30 mai **BARTHOUT Amélie** veuve **JENESTE** 8, Cité Le Clos  
 09 juin **MOURIER M Louise** veuve **JUGE** 90, avenue St Eloi

# Les derniers conseils municipaux

Ils sont consultables en mairie et sur le site Internet de la commune. Un article leur sera consacré dans le bulletin municipal d'octobre 2010.

## **BUDGET 2010**

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les charges de fonctionnement augmentent d'environ 4 % : 957 218 en 2010 contre 919 845 en 2009, alors que les recettes sont en légère baisse. 1 183 064 en 2010 contre 1 184 797 en 2009. 207 846 ont pu être dégagés pour financer les investissements.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2009 : 306 874,91 a permis d'affecter en réserve la somme de 300 000 € et de reporter au B.P. un excédent de 6874,91.

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les dotations et les subventions, augmentées du résultat reporté 2009, du virement de la section de fonctionnement et déduction des restes à réaliser soit un total de 1 027 822 € vont nous permettre de financer les travaux et les acquisitions projetés :

#### **- Travaux :**

- restaurant scolaire,
- abbaye (orgue, éclairage, travaux extérieurs),
- Pôle Jeunesse,
- rénovation immeubles communaux,
- mairie,
- écoles,
- salle des fêtes.

#### **- Acquisitions diverses :**

- mobilier,
- matériel,
- immobilier.

#### **- Frais d'études :**

- place,
- moulin,
- Pôle Jeunesse.



### **FISCALITE**

(taux d'imposition des taxes directes locales : taxe d'habitation 14,03 %, foncier « bâti » 17,40 %, « non bâti » 61,89 %).

Le montant de ces taxes est en très légère hausse (+ 2,15 %) : augmentation des bases liée à un plus grand nombre de foyers.

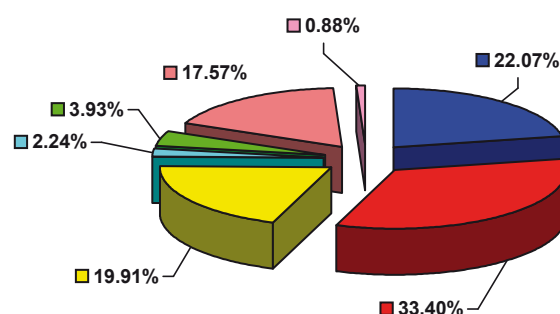
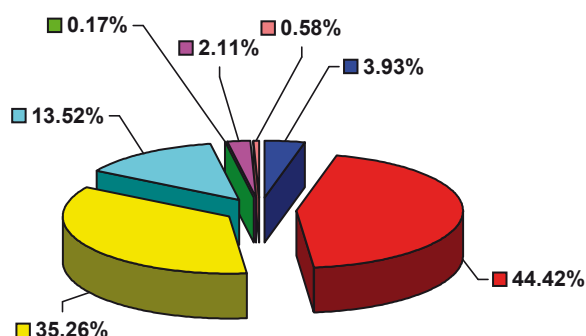
Compte tenu du résultat constaté au CA 2009 et que nos projets tels que :

- réhabilitation du moulin,
- aménagement de la place,
- Pôle Jeunesse

sont en cours d'étude, il a été décidé de ne pas augmenter le taux des taxes pour cette année 2010.

# BUDGET 2010

## Fonctionnement : 1 183 064



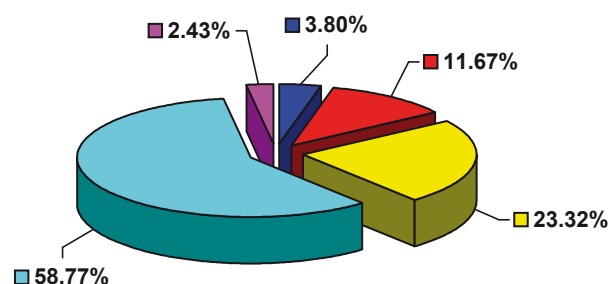
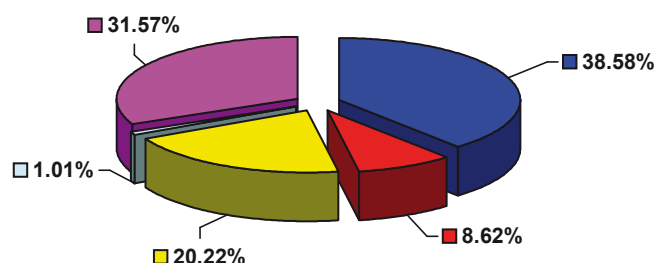
### Recettes

|                                             |                  |
|---------------------------------------------|------------------|
| 70 Produits des services du domaine         | 46 500           |
| 73 Impôts et taxes                          | 525 500          |
| 74 Dotations, subventions et participations | 417 190          |
| 75 Autres produits de gestion courante      | 160 000          |
| 013 Atténuation de charges                  | 2 000            |
| 042 Op. ordre de transfert entre sections   | 25 000           |
| 002 Résultat reporté                        | 6 874            |
| <b>Total</b>                                | <b>1 183 064</b> |

### Dépenses

|                                        |                  |
|----------------------------------------|------------------|
| 011 Charges à caractère général        | 261 105          |
| 012 Charges de personnel               | 395 200          |
| 65 Autres charges de gestion courante  | 235 528          |
| 66 Charges financières                 | 26 500           |
| 67 Charges exceptionnelles             | 46 500           |
| 023 Virement section d'investissement  | 207 846          |
| 042 Op. ordre transfert entre sections | 10 385           |
| <b>Total</b>                           | <b>1 183 064</b> |

## Investissement : 1 027 822



### Recettes

|                                           |                  |
|-------------------------------------------|------------------|
| 10 Dotations, Fonds divers et réserves    | 396 569          |
| 13 Subventions d'investissement           | 88 570           |
| 021 Virement section de fonctionnement    | 207 847          |
| 040 Op. ordre de transfert entre sections | 10 385           |
| 001 Résultat reporté                      | 324 451          |
| <b>Total</b>                              | <b>1 027 822</b> |

### Dépenses

|                                           |                  |
|-------------------------------------------|------------------|
| 16 Emprunts et dettes assimilées          | 39 100           |
| 20 Immobilisations incorporelles          | 119 990          |
| 21 Immobilisations corporelles            | 239 702          |
| 23 Immobilisations en cours               | 604 030          |
| 040 Op. ordre de transfert entre sections | 25 000           |
| <b>Total</b>                              | <b>1 027 822</b> |

## Les Marchés de Producteurs de Pays

Selon la tradition, le 1<sup>er</sup> marché s'est installé dans la cour du château de La Borie, le 18 juin. Le beau temps n'était pas au rendez-vous mais le public, fidèle, avait fait le déplacement pour savourer ou acheter les spécialités des producteurs locaux.

Eric Coudert, le Président de l'association, donnait le coup d'envoi de la saison en présence d'Isabelle Depret-Bixio, Directrice de la Fondation La Borie et de Claude Oyarsabal, Président de l'Office de Tourisme, dont l'équipe de bénévoles a œuvré tout au long de la soirée.

En parallèle, à 19 heures, l'Ensemble Baroque de Limoges avait programmé le dernier concert de la saison. La soirée s'est poursuivie avec les musiciens de l'Université et de l'association « L'air libre » qui se sont produits bénévolement.



Le 2 juillet, dans la chaleur de l'été enfin retrouvée, le marché a repris ses quartiers au bord de la Briance. La foule nombreuse avait pris d'assaut les tables et les acheteurs se pressaient autour des étals. C'était au tour de l'association « Culture et Loisirs Val de Briance » de participer activement au bon déroulement de cette manifestation.

Dans une ambiance très conviviale, le marché a fermé ses portes tard dans la soirée.

Les prochains marchés se tiendront Place de la Briance, le vendredi à partir de 17 heures, tous les 15 jours, du 16 juillet au 10 septembre.



## Fête des écoles

Pour clôturer l'année scolaire, Maza'Val a organisé, en collaboration avec les enseignants et le soutien de la municipalité, la traditionnelle fête de fin d'année des écoles, le vendredi 25 juin, en soirée. Petits et grands avaient rendez-vous au stade pour partager ce moment de convivialité. Même le soleil a brillé par sa présence !

Après avoir montré leurs talents de danseurs et de chanteurs, les enfants ont pu s'amuser aux stands de jeux installés sur le stade. Comme chaque année, les jeux et les animations étaient gratuits et chaque enfant est reparti avec un cadeau offert par l'association. Quant aux CM2, ils ont reçu un dictionnaire français-anglais, histoire de conserver un souvenir de leur passage à l'école de Solignac.

La fête s'est terminée par un grand pique-nique partagé par enfants, parents, enseignants et bénévoles de Maza'Val.

**Françoise Garnier**

